

14 septembre 2011

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Les personnes déplacées internes ont besoin d'assistance supplémentaire dans un contexte d'attaques et d'insécurité permanente

En juillet 2011, on estimait à 1,7 millions le nombre de personnes déplacées internes en République démocratique du Congo (RDC). La grande majorité d'entre elles se trouve dans les provinces orientales du Nord et du Sud Kivu. Cette estimation comprend les plus de 128 000 personnes nouvellement déplacées au cours du premier trimestre 2011. La plupart ont fui leurs maisons pour échapper aux combats entre les groupes rebelles et les forces armées congolaises, tandis que d'autres ont été victimes d'attaques directes et de violences perpétrées par les parties au conflit ou d'autres personnes armées. La mission de maintien de la paix des Nations Unies a soutenu l'armée dans son combat contre les groupes rebelles et a également mené de courtes opérations.

Un million de personnes ont été déplacées en 2009, lors d'opérations militaires d'envergure contre les groupes rebelles dans les Kivu et des représailles contre les civils par ces groupes. On considère qu'un nombre similaire de personnes seraient rentrées chez elles en 2009 et 2010. Le déplacement a atteint un sommet en 2003, avec 3,4 millions de personnes forcées de quitter leurs maisons, la plupart d'entre elles dans l'est du pays.

Alors que l'attention nationale et internationale est tournée vers les élections présidentielles, prévues pour la fin novembre 2011, la situation sécuritaire dans l'est du pays demeure précaire en raison de la présence de groupes armés étrangers et locaux.

En 2011, des groupes armés non étatiques ont repris d'anciennes positions dans les Kivu et provoqué de nouvelles attaques contre les civils, y compris des meurtres et des viols de personnes déplacées. En effet, des unités armées avaient été retirées de zones entières déjà sujettes à l'insécurité puis regroupées pour l'entraînement avant leur redéploiement laissant les habitants sans aucune protection. En raison des niveaux d'insécurité, le taux de retour a ralenti au milieu de l'année 2011, comparé aux mois précédents.

Un certain nombre d'organisations nationales et internationales tentent de répondre aux besoins des personnes déplacées et des rapatriés. L'assistance internationale a progressivement augmenté, mais elle est encore loin d'être suffisante par rapport à l'ampleur des besoins. Les agences humanitaires ont eu du mal à répondre aux besoins d'urgence des personnes déplacées et des autres personnes vulnérables, souvent situées dans des régions reculées, dans un contexte d'opérations militaires en cours et d'attaques croissantes contre leur personnel.



Humanitarian needs remain high due to continuing armed conflicts and general insecurity. An estimated 1.7 million people are displaced. Millions of people live in fear and rely on humanitarian assistance for survival.¹

TOTAL:
1.7 million IDPs (as of 31 Mar 2011)^a
817,250 returnees (1 Oct 2009- 31 Mar 2011)^a

Equateur Province

Inter-ethnic clashes in Equateur province led to massive displacement in late 2009 and 2010. The situation has recently calmed down with an on-going reconciliation process.¹ Over 120,000 refugees are still settled in neighbouring Congo.²

Area with Enyele communities

Angola Border

Some 70,000 Congolese were expelled from Angola from January 2010 to January 2011 with reports of rapes, physical torture and sexual violence. Humanitarian partners providing basic assistance to the most vulnerable insist that expulsions be carried out in dignity and according to international human rights law.¹

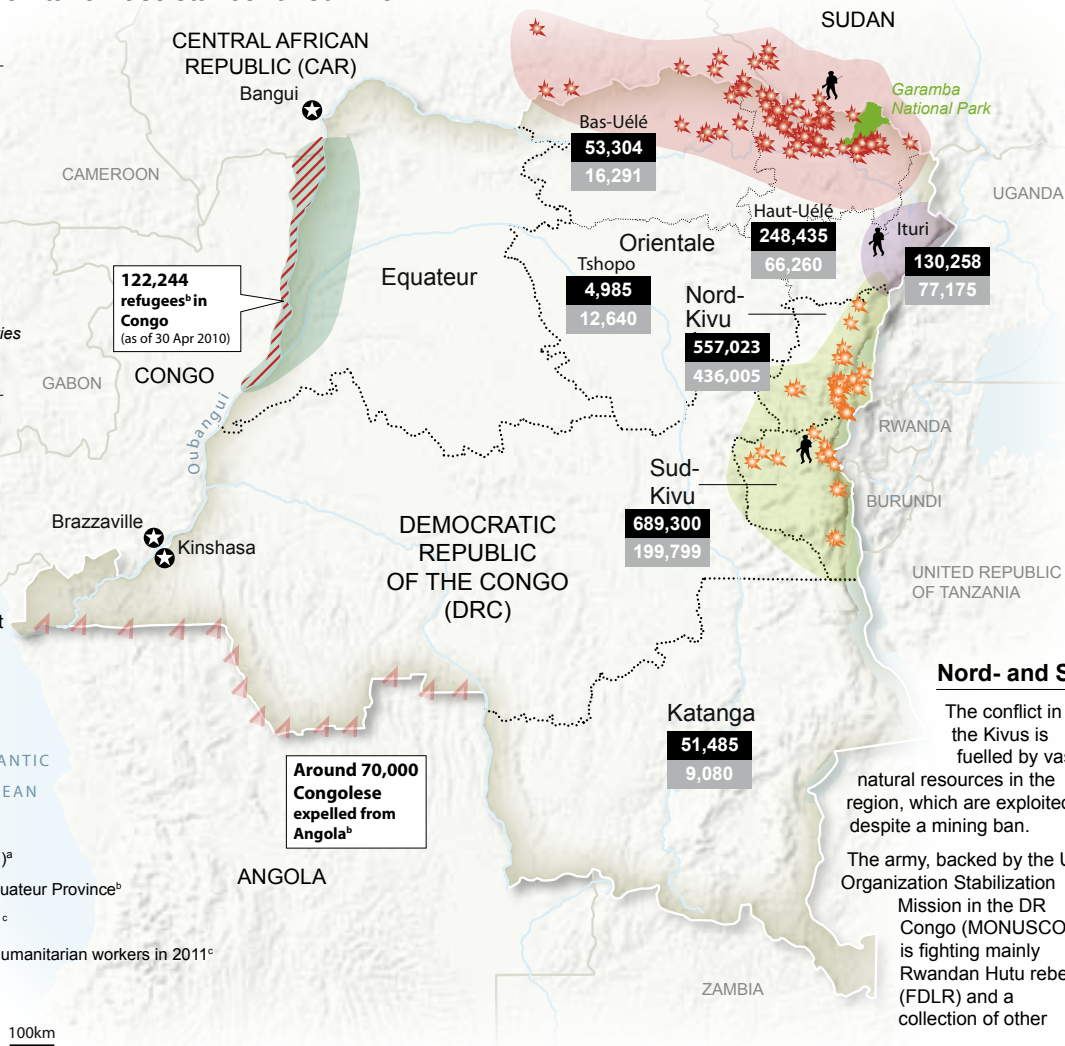
Border with expulsions

Number of IDPs (as of 31 Mar 2011)^a
 Number of returnees (1 Oct 2009 - 31 Mar 2011)^a

Area with refugees from Equateur Province^b

LRA-related attacks in 2011^c

Security incidents against humanitarian workers in 2011^c



Bas- and Haut-Uélé Districts

The Lord's Resistance Army (LRA) is a rebel group movement formed in 1986 against the Government of Uganda.³ Driven out of Uganda and later Southern Sudan, the LRA operates from the Garamba National Park in DR Congo since 2005, attacking civilians in the Orientale province. LRA is also present in CAR and

Area with Lord's Resistance Army

Ituri District

The Ituri conflict started as a land dispute between the agriculturalist Lendu and the pastoralist Hema and was particularly intense between 1999 and 2003. Although overall security has improved over the past years, armed groups remain active in the area.⁶

Area with Front de Résistance Patriotique en Ituri (FRPI) and Front Populaire pour la Justice au Congo (FPJC)

Nord- and Sud-Kivu Provinces

The conflict in the Kivus is fuelled by vast natural resources in the region, which are exploited despite a mining ban.

The army, backed by the UN Organization Stabilization Mission in the DR Congo (MONUSCO), is fighting mainly Rwandan Hutu rebels (FDLR) and a collection of other

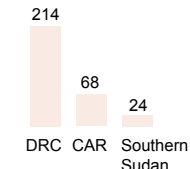
insurgents, with both rebel and army elements being accused of international humanitarian law violations and human rights abuses, including mass rape.⁶

198 attacks against humanitarian actors in 2010¹

Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR) and other insurgents

Southern Sudan.⁴ Violent attacks are still on-going.¹

Number of LRA attacks in 2010⁵



107 children abducted in 2010⁶

Disclaimer:

The boundaries and names shown and the designations used on all maps do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

Creation date: 26 May 2011

Data sources: UNCS, RGC, USGS, Natural Earth, OCHA and Commission of Population Movement, UNHCR, OCHA/Humanitarian Partners and UNDS.

References:

- ¹OCHA DR Congo Office. Feb 2011.
 - ²OCHA. *Mouvements de Populations au 31 Décembre 2010*. Dec 2010.
 - ³IRIN. *Living with the LRA: The Juba Peace Initiative*. 1 Jun 2007.
 - ⁴UN. *General Assembly Security Council A/64/742-S/2010/181*. 13 Apr 2010.
 - ⁵OCHA. *LRA: Regional Overview & Update: Jan - Dec 2010*. 17 Feb 2010.
 - ⁶OCHA. *Humanitarian Situation in the Orientale Province of the DR Congo - Snapshot report*. 19 Apr 2010.
- Feedback: ochaavmu@un.org
 www.unocha.org
 www.reliefweb.int

Source: UN OCHA

D'autres cartes sont disponibles à l'adresse www.internal-displacement.org

Historique et évolution récente des déplacements

Entre 1996 et 1997, et de nouveau entre 1998 et 2003, la RDC a connu deux grandes guerres. Les civils ont porté le poids de la violence, les groupes rebelles liés aux Etats voisins se disputant le contrôle de vastes zones de l'est de la RDC. On estime qu'entre août 1998 et avril 2007 le conflit a coûté la vie à quelque 5,4 millions de personnes en RDC, la majorité à cause de maladies infectieuses, de malnutrition, ainsi que d'affections néonatales et liées à la grossesse (IRC, 11 janvier 2008).

Beaucoup parmi les 3,4 millions de personnes qui avaient été contraintes de quitter leurs foyers vers la fin du second conflit sont rentrées chez elles après le retrait des armées étrangères et l'instauration mi-2003 d'un gouvernement de transition basé sur le partage du pouvoir.

En 2006, Joseph Kabila a été élu président suite au premier scrutin multipartite depuis plus de 45 ans. La plupart des personnes déplacées n'ont pas pu voter, soit en raison de la situation d'insécurité soit parce qu'elles avaient perdu leur carte électorale ou encore parce que celle-ci avait été volée par des groupes armés (OCHA, 15 août 2006; NRC, avril 2006). Les prochaines élections présidentielles sont prévues pour novembre 2011.

En dépit de ces avancées politiques, la violence et les déplacements se sont poursuivis, le gouvernement continuant de combattre les milices dans l'espoir de rétablir son autorité dans l'est du pays.

En janvier 2008, le gouvernement a signé à Goma un accord de cessez-le-feu avec 22 groupes armés, notamment le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), un groupe dont l'objectif avoué était de protéger la minorité tutsi dans le pays et les milices locales Maï Maï opérant au Nord et au Sud Kivu et souvent organisées autour de l'appartenance ethnique. Une des disposi-

tions de l'accord prévoyait le soutien au retour des personnes déplacées (RDC, 23 janvier 2008). Dans le cadre d'un accord distinct signé à Nairobi en novembre 2007, les gouvernements de la RDC et du Rwanda ont également pris des engagements conjoints pour désarmer les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR), un groupe hutu qui inclut quelques uns des responsables du génocide de 1994 au Rwanda. Le groupe rebelle reste actif tant au Nord qu'au Sud Kivu.

En 2009, une amélioration des relations entre les gouvernements congolais et rwandais a conduit à des opérations de l'armée contre les FDLR au Nord et au Sud Kivu avec le soutien de la MONUC, la mission de maintien de la paix de l'ONU en RDC. L'armée a également affronté des milices Maï Maï et les deux groupes rebelles ont répondu par des attaques généralisées contre les civils, provoquant des déplacements en masse. Fin 2010, l'International Crisis Group notait que la situation humanitaire se détériorait aux Kivu, et que les actes d'extrême violence extrême se multipliaient (ICG, 16 novembre 2010). Vers le milieu de l'année 2011, l'armée avait réduit ses opérations contre les groupes rebelles dans les Kivu, et le FDLR était considéré comme militairement affaibli, de nombreux combattants se démobilisant (Oxfam, 28 juillet 2011).

Des rapports font état de l'implication des membres de l'armée et des groupes rebelles dans l'exploitation illégale des ressources naturelles notamment de l'or, du coltan et des diamants, ainsi que dans la contrebande de marchandises et d'armes, contribuant à de nouvelles violations des droits de l'homme, à l'insécurité et aux déplacements (SIPRI, 5 août 2011, CSNU, 29 novembre 2010 ; GW, 31 juillet 2009). Le rapport final du Groupe des experts des Nations Unies sur la RDC a également documenté comment les groupes rebelles avaient forcé les populations à quitter certaines régions du territoire de Masisi, au Nord Kivu, pour prendre leurs terres (CSNU, 29 novembre 2010).

Mi 2011, l'attention internationale était tournée vers les élections du mois de novembre. On ne savait pas encore si les personnes déplacées pourraient voter dans leur région de déplacement et certaines personnes déplacées semblaient inquiètes à l'idée d'être obligées de se rendre dans des régions peu sûres pour voter (RI, 28 juillet 2011).

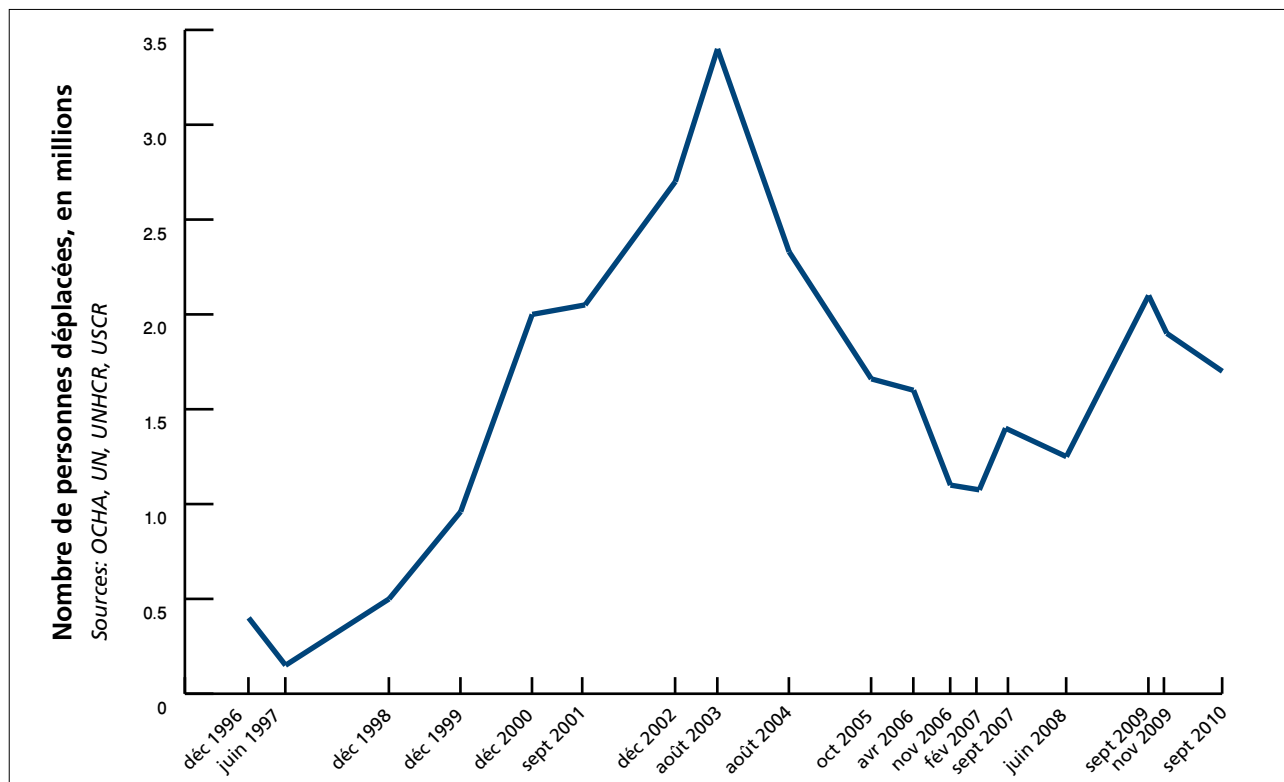
Estimation du nombre de personnes déplacées

Il est à noter que les estimations du nombre de personnes déplacées peuvent varier considérablement, étant donné qu'il n'existe pas de procédures ou méthodes d'analyse communes au sein des organisations qui collectent des données, et très peu de ressources sont consacrées à la gestion des données (OCHA, septembre 2010). Les efforts de collecte d'information ont été compliqués par le fait que

la plupart des personnes déplacées se trouvent en dehors des camps formels.

En juillet 2011, il y avait au moins 1,7 millions de personnes déplacées internes dans l'est de la RDC y compris les plus de 128 000 personnes nouvellement déplacées au cours du premier trimestre 2011 (OCHA, 21 juillet 2011). Même s'il reste élevé, le taux de déplacement a été plus faible en 2011 que les années précédentes. Environ un million de personnes seraient rentrées chez elles en 2009 et 2010 (OCHA, 13 octobre 2010, 14 octobre 2010). Le taux de retour a ralenti en 2011 du fait de l'insécurité continue. Au Nord Kivu, la grande majorité des personnes déplacées sont déplacées depuis 2009, lorsque les grandes opérations militaires contre les FDLR ont commencé (OCHA, 18 juillet 2011). Au Sud Kivu, environ 600 000 personnes sont rentrées chez elles entre la mi-2010 et mi-2011, et on compte le même nombre de personnes nouvellement déplacées (OCHA, 4 juin 2011).

Tableau 1. Niveaux de déplacement forcé en RDC, 1996 – 2010



(Pour les sources du tableau, voir le profil complet, nombre de personnes déplacées par année)

La plupart des personnes déplacées ont dû fuir leurs foyers à plusieurs reprises. Les communautés d'accueil étant de plus en plus dans l'incapacité de faire face à l'afflux de personnes déplacées, au Nord Kivu, plusieurs centaines de milliers de personnes ont créé des zones d'installation de fortune, ou se sont réfugiées soit dans des bâtiments délabrés soit dans un des 31 camps gérés par des ONG internationales sous la coordination du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Le pourcentage des personnes déplacées dans des camps officiels et informels dans le Nord Kivu est passé de 5 à 35 pour cent en 2008, mais ce chiffre est tombé à 16 pour cent en 2010. Les autres personnes vivent avec des familles d'accueil ou dans la forêt (UNICEF / CARE, 27 avril 2008; OCHA, 13 octobre 2010).

Mouvements récents de déplacement par province

Nord Kivu: Les personnes ont continué de fuir les attaques sporadiques par des groupes armés y compris les FDLR, les Forces démocratiques alliées / Armée nationale de libération de l'Ouganda (ADF-NALU) qui est principalement basé dans le territoire de Beni au Nord Kivu, divers groupes Mai Mai et le tout récemment formé Conseil des révolutionnaires congolais (CRC) (OCHA, 18 juillet 2011 et 5 juillet 2011). Les affrontements entre l'armée et l'ADF-NALU, qui avaient entraîné le déplacement temporaire de quelque 100 000 personnes à la mi-2010, se poursuivaient en juillet 2011 (Radio Okapi, 6 juillet 2011; SGNU, 8 octobre 2010).

Sud Kivu: Mi 2011, les personnes ont continué de fuir les attaques des FDLR et des groupes Mai Mai (OCHA, 13 juillet 2011). Les FDLR ont continué de cibler des villages au Sud Kivu, volant du bétail et pillant les maisons, ce qui a provoqué le déplacement de nombreux villageois (OCHA, 6 juillet 2011). Des dizaines de milliers de personnes ont dû fuir leurs maisons dans la province à la mi-2011, en particulier dans les territoires de Kalehe et Shabunda, soit en prévision d'attaques ou suite à des attaques contre des civils par les FDLR,

ou pour échapper aux combats impliquant des groupes d'autodéfense locale qui avaient pris les armes contre les FDLR en l'absence de protection de l'Etat (OCHA, 12 août 2011).

Orientale : Depuis mi-2008, les rebelles de l'Armée de résistance du Seigneur (Lord's Resistance Army, LRA) de l'Ouganda ont mené des attaques de représailles contre des communautés dans les districts du Haut et du Bas Uélé de la Province Orientale pour répondre aux opérations militaires, tuant, enlevant et pillant des civils. Ces attaques ont entraîné d'importants déplacements non seulement en RDC mais également en République centrafricaine (RCA) et au Sud Soudan. En juin 2011, la LRA aurait tué 26 personnes lors de 53 attaques distinctes, et déplacé quelque 11 000 personnes d'avril à juin 2011 (Service de Nouvelles de l'ONU, 6 juillet 2011; OCHA, 1 juillet 2011). En octobre 2010, on estimait qu'au total la LRA avait tué 2 000 personnes, enlevé plus de 2 600 personnes et provoqué le déplacement de 400 000 personnes dans toute la région (HCR, 15 octobre 2010).

En Ituri, des membres d'anciennes milices ont mené des attaques sporadiques contre des civils et provoqué certains déplacements (IRIN, 20 juin 2011). Selon OCHA, les graves violations des droits de l'Homme commises par les forces de sécurité congolaise dans des parties de la Province Orientale ont obligé de nombreux bergers nomades « Mbororo » à fuir pour se rendre dans des régions plus sûres ou à quitter le pays (OCHA, 21 juillet 2011; MSF, 24 janvier 2011).

Katanga: Le nombre de personnes déplacées dans la province a triplé au cours du premier semestre 2011. D'après les rapports, en avril, plus de 50 000 personnes se trouvaient dans six camps de personnes déplacées dans la région de Kalemie, après avoir fui les attaques de la FDLR dans des zones connues pour leurs ressources en or (Radio Okapi, 18 avril 2011). 16 000 autres personnes dans la province ont fui plus tard les affrontements

entre l'armée et les groupes Maï Maï (Radio Okapi, 26 juillet 2011).

Principaux problèmes de protection

Sécurité et intégrité physique

De nombreuses régions, en particulier dans l'est du pays, ne sont pas sous contrôle gouvernemental, et l'armée déjà faible, mal équipée et mal entraînée est engagée sur de nombreux fronts en même temps contre divers groupes armés avec un succès limité (Clingendael, mai 2011). Depuis 2003, le gouvernement a cherché à intégrer certaines milices dans les rangs de l'armée, mais le processus a été entravé par la corruption et par la réticence des ex-miliciens de rejoindre la chaîne de commandement établie de l'armée.

En octobre 2010, l'armée congolaise a commencé à reconfigurer ses forces dans les Kivu en régiments, rassemblés pour assister à des programmes de formation avant leur redéploiement (IPI, 16 mai 2011). À cette fin, les unités de l'armée ont été retirées simultanément des zones d'insécurité, laissant leurs habitants sans aucune protection contre les FDLR et autres groupes armés, qui ont alors repris leurs anciennes positions (RI, 28 juillet 2011; Oxfam, 28 juillet 2011).

Dans ce contexte, les attaques impliquant le meurtre et le viol de personnes déplacées se sont poursuivies. Des membres de l'armée et des groupes rebelles continuent de commettre des violations et des abus des droits de l'homme comme l'exploitation sexuelle, l'enlèvement, l'enrôlement forcé d'enfants, le pillage, le vol des récoltes, la taxation illégale et le harcèlement généralisé des civils. Par exemple, des enlèvements et des meurtres de personnes déplacées ont été rapportés en juin 2011 sur le territoire de Beni, au Nord Kivu alors que les personnes déplacées rentraient de leurs champs pendant la

journée (OCHA, 18 juillet 2011). De nombreuses personnes déplacées sont basées dans des régions éloignées, les rendant plus vulnérables aux abus. Certaines femmes déplacées auraient eu recours à la prostitution pour venir en aide à leurs familles (RI, 28 juillet 2011).

Les commandants des forces gouvernementales et des groupes rebelles ont laissé leurs subordonnés commettre des violences sexuelles généralisées comme un moyen de soumettre la population par la peur, de la punir pour avoir soi-disant soutenu les forces ennemies, ou tout simplement pour récompenser leurs troupes. En juillet 2011, Médecins Sans Frontières a signalé une augmentation des viols généralisés de populations civiles dans le Sud Kivu (MSF, 3 juillet 2011). Les enquêtes de l'ONU sur les deux viols massifs perpétrés mi 2010 et à la fin 2010 au Nord Kivu par des groupes armés non étatiques ont révélé que la plupart des victimes semblaient encore très traumatisées des mois après les événements et qu'elles n'avaient pas reçu l'assistance médicale dont elles avaient besoin. (OHCHR/MONUSCO, 6 juillet 2011 et 22 juillet 2011).

Le recrutement forcé d'enfants s'est poursuivi dans l'est de la RDC en 2011. La plupart des enfants soldats qui avaient été retirés des groupes rebelles et de l'armée ont été de nouveau recrutés plus tard (AGNU, 11 mai 2011). En 2008, l'UNICEF a signalé que les enfants déplacés au Nord Kivu, en particulier ceux qui ont été séparés de leur famille, sont plus exposés au recrutement, mais également au viol et à l'exploitation (UNICEF, 14 novembre 2008). En avril 2011 le Secrétaire général des Nations Unies a signalé la présence d'enfants dans les rangs de l'armée, et que 73 pour cent des enfants séparés des forces et groupes armés avaient été recrutés plus d'un an à l'avance (CSNU, 23 avril 2011, paras 37-38).

L'impunité demeure la règle. Alors que des millions de personnes déplacées, d'hommes, de femmes et d'enfants ont souffert en raison de la

violence, seule une poignée de responsables ont été menés devant la justice (AI, 10 août 2011).

Les besoins de base

La grande majorité des personnes déplacées et des rapatriés n'ont pas accès aux centres de santé et aux écoles. Ils n'ont pas non plus accès à l'eau potable, à la nourriture, aux semences, aux outils, aux vêtements ou aux matériaux de construction. De nombreuses personnes déplacées n'ont pas pu cultiver des terres, et celles qui l'ont fait risquent de voir leurs récoltes pillées. Le conflit prolongé et les déplacements qu'il a provoqués ont été identifiés comme les principales causes de l'insécurité alimentaire dans l'est du pays (OCHA, 6 octobre 2010, « Kivu»). À cela s'ajoute un nouveau défi : les personnes qui ont le plus besoin d'assistance se trouvent dans des communautés dans des régions très éloignées et où règne l'insécurité (OCHA, 15 juin 2011).

À cause des conditions précaires dans lesquelles elles vivent et du manque d'accès à de l'eau propre et salubre, les personnes déplacées sont particulièrement vulnérables aux maladies infectieuses comme le choléra, la rougeole et la peste bubonique. Une épidémie de choléra a affecté plusieurs milliers de personnes en RDC en 2011, y compris dans la Province Orientale où se trouvent de nombreuses personnes déplacées (OCHA, 27 juillet 2011). Les personnes déplacées ont un accès très limité aux centres de santé en raison de leur absence ou des coûts des soins et ces centres sont généralement peu équipés et manquent de personnel.

Solutions durables

L'insécurité règne encore dans de nombreuses régions d'origine des personnes déplacées, les empêchant de retourner chez elles. Les tensions ethniques et les problèmes de logement, de terres et de biens continuent également à être un obstacle à un retour sûr pour beaucoup d'entre elles. Par

rapport aux élections de novembre, la communauté humanitaire craint que les personnes soient mises sous pression pour rentrer chez elles prématurément. Les organisations humanitaires ont soulevé des préoccupations sur le soutien limité apporté aux personnes déplacées pour les aider à s'intégrer localement ou à se réinstaller ailleurs dans le pays, si la sécurité dans leurs régions d'origine reste précaire (IDMC / NRC, mai 2011).

Réponse nationale

Les mesures adoptées par le gouvernement central et les autorités provinciales sont loin d'avoir répondu aux besoins des personnes déplacées. Depuis des années le gouvernement est incapable de contrôler son vaste territoire de manière efficace et d'apporter les services essentiels aux personnes déplacées et autres (Clingendael, mai 2011). La responsabilité des personnes déplacées a été confiée au Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, mais aucun moyen, aucune politique ni aucune loi n'ont été adoptés pour lui permettre d'atteindre ses objectifs et le Ministère a rarement apporté une assistance directe aux personnes déplacées. Le gouvernement a ratifié le Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs, qui est entré en vigueur en juin 2008, et ce faisant, il s'est engagé à incorporer dans son droit interne les Principes directeurs de l'ONU relatifs au déplacement interne. Il a également signé la Convention de Kampala sur les personnes déplacées en 2010 mais ne l'avait pas toujours ratifiée à la fin du premier semestre 2011. Dans leur rapport au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, sept rapporteurs spéciaux des Nations Unies en 2010 ont toutefois constaté que le gouvernement congolais avait négligé ses responsabilités de protection et d'assistance envers les personnes déplacées et les rapatriés (CDH, 8 mars 2010, paragraphe 111).

Réponse internationale

Résolutions du Conseil de sécurité

En mai 2010 le Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU) a remplacé le mandat de la MONUC par celui de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Ce changement reflétait la demande de retrait de la MONUC sollicitée par le gouvernement de la RDC et un changement progressif vers la stabilisation et la consolidation post-conflit (CSNU, 28 mai 2010)

En juin 2011, le mandat de la MONUSCO a été prolongé d'un an. Le CSNU a chargé la MONUSCO de soutenir les préparatifs des élections de novembre, en plus de ses responsabilités de protection des civils. Même si la plupart des dispositions ne portent pas sur les personnes déplacées, la résolution affirme "qu'elle condamne... [...] les déplacements forcés" (CSNU, 28 juin 2011).

En 2008, le Conseil de sécurité (CSNU) a demandé, dans sa résolution 1807, de geler les avoirs financiers et d'interdire les voyages à l'étranger des auteurs de déplacement forcé et de violations graves du droit international en RDC. Par sa résolution 1952, le Conseil de sécurité, notant avec une vive préoccupation la persistance des violations contre les civils, y compris des meurtres et des déplacements, a prolongé ces mesures jusqu'en novembre 2011.

Coordination et assistance humanitaire

Depuis 2006, les agences onusiennes et les ONG internationales ont travaillé à rendre l'aide plus efficace en coordonnant leur réponse à travers des groupes sectoriels ou «clusters». Le cluster protection (dirigé par le HCR) et le cluster réintégration et relèvement communautaire (dirigé par le HCR et le PNUD) sont particulièrement pertinents pour les personnes déplacées. Selon une évaluation approfondie des clusters menée en RDC, leur introduction a eu un impact positif dans l'est du pays (Binder, de Geoffroy V, Sokpoh B, avril 2010).

Cependant une évaluation de l'Office d'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO) sur ses actions en RDC a considéré que, «bien que la protection soit actuellement reconnue comme la première priorité, la réponse globale de la communauté internationale, malgré son étendue, est loin de répondre à l'ampleur des besoins» (DARA / ECHO, 19 octobre 2010).

En effet, les agences humanitaires ont du mal à répondre aux besoins d'urgence des personnes déplacées et des autres personnes vulnérables qui sont souvent dans des zones reculées, dans le contexte des opérations militaires en cours et de l'augmentation des attaques contre leur personnel. Quelque 105 incidents de sécurité impliquant les organisations humanitaires ont été signalés en RDC pendant la première moitié de 2011, légèrement moins qu'au cours de la même période en 2010, mais deux fois plus que le nombre estimé au premier semestre 2009 (Radio Okapi, 19 août 2011; SGNU, 8 octobre 2010). L'absence de routes et la grande dispersion des déplacés internes entravent également la fourniture de l'assistance.

En 2009, le gouvernement a lancé un plan de transition pour l'est de la RDC: le Programme de Stabilisation et Reconstruction des zones sortant des conflits armés dans l'est du Congo (STAREC) soutenu par la Stratégie des Nations Unies pour la sécurité et la stabilisation (UNSSSS) développé par les Nations Unies et ses partenaires (RDC, juin 2009). Un des objectifs de la UNSSSS est de faciliter le retour et la réintégration des personnes déplacées et des réfugiés en abordant les besoins sociaux prioritaires et en restaurant les services et infrastructures sociales de base; en promouvant la création d'emplois et l'agriculture; et en facilitant la réconciliation locale et en réglant les conflits liés au logements, aux terres et aux biens.

En parallèle, la communauté humanitaire publie également chaque année des plans d'action humanitaire (HAP), financés par un mécanisme multi

donateurs appelé Fonds de gestion commune (Pooled Fund), par le Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) ainsi que par les donateurs bilatéraux. Les HAP visent à répondre aux besoins immédiats alors que les UNSSSS visent à redresser les causes structurelles des conflits (ODI, 12 août 2011). D'après les observateurs locaux, la coordination entre les deux plans s'est parfois avéré difficile.

L'aide humanitaire accordée à la RDC a été multipliée par six entre 2002 et 2010, passant de 98 millions de dollars à 585 millions de dollars, selon le Service de suivi financier d'OCHA (ODI, 12 août 2011). Néanmoins, les HAP sont restés sous financés, et le déficit se serait traduit par une aide insuffisante et des risques de protection pour les personnes déplacées. Selon Refugees International (RI), de nombreuses personnes déplacées ont dû retourner dans des zones contrôlées par les rebelles, malgré les dangers que cela comportait, parce qu'elles ne pouvaient plus rester avec des familles d'accueil qui n'avaient pas les moyens de les soutenir (RI, 28 juillet 2011). RI a également appelé le Coordonnateur humanitaire des Nations Unies à se recentrer sur les personnes déplacées en RDC. L'organisation a déclaré que «l'insistance du gouvernement congolais à se concentrer sur la stabilisation de l'est du pays a conduit à un manque d'attention envers les crises humanitaires en cours dans cette région, en particulier celles liées au déplacement (RI, 28 juillet 2011).

Un mécanisme de réponse rapide aux mouvements de population (RRMP), mécanisme géré par l'UNICEF et OCHA fournit une aide d'urgence, sur la base des critères de vulnérabilité, aux personnes déplacées et à leurs communautés d'accueil, aux rapatriés et aux populations touchées par des catastrophes naturelles soudaines (OCHA, 8 juillet 2010). Au Nord Kivu, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

(UNOPS) et ses partenaires ont développé un centre de données pour les personnes dans les camps

afin de mieux cibler l'aide (<http://www.dc4idp.org/hdocs/>). D'autres organisations internationales comme le Programme des Nations Unies pour les établissements humains des Nations Unies (ONU-HABITAT) et le Conseil Norvégien pour les Réfugiés appliquent la médiation d'urgence sur les questions liées aux terres et la réconciliation rapide).

Note: Ce document est un résumé du nouveau profil du RDC préparé par l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC). Le profil complet est disponible en ligne [ici](#).

Sources:

Amnesty International (AI), 10 August 2011, The time for justice is now: New strategy needed in the Democratic Republic of the Congo: summary

Binder A., de Geoffroy V., Sokpoh B., April 2010, IASC Cluster Approach Evaluation, 2nd phase, Country Study, Democratic Republic of Congo

Clingendael, May 2011, The EU's support to Security System Reform in the Democratic Republic of Congo: Perceptions from the field in Spring 2010

Democratic Republic of Congo, 23 January 2008, Acte d'engagement

Development Assistance Research Associates (DARA) and European Commission Humanitarian Aid department (ECHO), 19 October 2010, Evaluation of DG ECHO's Actions in the Democratic Republic of the Congo: Final Report

DRC, June 2009, Programme de Stabilisation et de Reconstruction des Zones sortant des conflits armés STAREC

Global Witness, 31 July 2009, "Faced with a gun, what can you do?" - War and the militarisation of mining in eastern Congo

Integrated Regional Information Networks (IRIN), 20 June 2011, Militias and the displaced

Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC), Norwegian Refugee Council (NRC), May 2011, Democratic Republic of the Congo: IDP protection in light of UNSC Resolution 1925 on MONUSCO's mandate

International Crisis Group (ICG), 16 November 2010, No Stability in Kivu despite Rapprochement with Rwanda

International Peace Institute (IPI), 16 May 2011, Renewing MONUSCO'S Mandate: What Role Beyond the Elections?

International Rescue Committee (IRC), 11 January 2008, Mortality in the Democratic Republic of Congo. An Ongoing crisis

Médecins Sans Frontières (MSF), 3 July 2011, Unacceptable Sexual Attacks Against Civilians In The East

Médecins Sans Frontières (MSF), 24 January 2011, Nomadic herders forced to flee in Congo

Norwegian Refugee Council (NRC), April 2006, Action de plaidoyer pour la participation des déplacés au processus électoral en R.D.CONGO

OHCHR/MONUSCO, 22 July 2011, Report on the Investigation Missions of the United Nations Joint Human Rights Office into the mass rapes and other human rights violations committed in the villages of Bushani and Kalambahiro, in Masisi Territory, North Kivu, on 31 Dec 2010 and 1 Jan 2011

OHCHR/MONUSCO, 6 July 2011, Final report of the fact-finding mission of the United Nations Joint Human Rights Office into the mass rapes and other human rights violations committed by a coalition of armed groups along the Kibua-Mpofi axis in Walikale territory, North Kivu

Overseas Development Institute (ODI), August 2011, Humanitarian action, early recovery and stabilisation in the Democratic Republic of Congo

Oxfam, 28 July 2011, 'We are entirely exploitable' - The lack of protection for civilians in eastern DRC

Radio Okapi, 19 August 2011, Fidèle Sarassoro : «Les besoins humanitaires demeurent énormes en RDC»

Radio Okapi, 26 July 2011, Kalemie: encore de nouveaux déplacés

Radio Okapi, 18 April 2011, Haut Katanga : les besoins des 54 000 déplacés sont énormes, selon les humanitaires

Radio Okapi, 6 July 2011, Beni: attaque de l'ADF/Nalu contre une position FARDC vers Eringeti

Refugees International (RI), 28 July 2011, Too Soon To Walk Away

Stockholm International Peace Research

Institute (SIPRI), 5 August 2011, Conflict minerals in the Democratic Republic of the Congo: Aligning Trade and Security Interventions

United Nations Children's Fund (UNICEF), 14 November 2008, Children abducted by armed groups in eastern DR Congo

United Nations General Assembly (UN GA), 11 May 2011, Children and armed conflict: Report of the Secretary-General (A/65/820–S/2011/250)

United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR), 15 October 2010, UNHCR seeing new displacement caused by Lord's Resistance Army

United Nations Human Rights Council (UN HRC), 8 March 2010, Second joint report of seven United Nations experts on the situation in the Democratic Republic of the Congo (A/HRC/13/63)

United Nations Secretary General (UN SG), 8 October 2010, Report of the Secretary-General on the United Nations Organization Stabilization Mission in the Democratic Republic of the Congo (S/2010/512)

United Nations Security Council (UN SC), 28 June 2011, Security Council extends mandate of United Nations Organization Stabilization Mission

in Democratic Republic of Congo until 30 June 2012 by unanimously adopting resolution 1991 (2011)

United Nations Security Council (UN SC), 28 May 2010, Resolution 1925 (2010)

United Nations Security Council (UN SC), 29 November 2010, Final report of the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo, submitted in accordance with paragraph 6 of Security Council resolution 1896 (2009) (S/2010/596)

UN News Centre, 6 July 2011, Lord's Resistance Army killed dozens in DR Congo last month, UN reports

UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (UN OCHA), 8 July 2010, Note Récapitulative sur la Réponse Rapide aux Mouvements de Population, 08 Juillet 2010

UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (UN OCHA), 27 July 2011, Situation humanitaire en République Démocratique du Congo - Note d'information hebdomadaire à la presse, 27 juillet 2011

UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (UN OCHA), 15 June 2011, Assistant Secretary-General for Humanitarian Affairs and Deputy Emergency Relief Coordinator Catherine Bragg: Statement on visit to DRC

UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (UN OCHA), 6 October 2010, Humanitarian Situation in the Kivus and Maniema Province Snapshot report

UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (UN OCHA), July 2011, LRA Regional Update: DRC, CAR and southern Sudan: April - May 2011

UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (UN OCHA), 12 August 2011, Situation humanitaire en Sud- Kivu R. D. Congo - Rapport mensuel, Juillet 2011

UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (UN OCHA), 6 July 2011, Situation humanitaire en République Démocratique du Congo - Note d'information hebdomadaire à la presse, 6 juillet 2011

UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (UN OCHA), 13 July 2011, Situation humanitaire en Sud- Kivu - Rapport mensuel, Juin 2011

UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (UN OCHA), 5 July 2011, Bulletin d'Information Humanitaire - Province du Nord Kivu - 5 Juillet 2011

UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (UN OCHA), 4 June 2011, Visit of ASG Catherine Bragg to DR Congo, 31 May - 04 June 2011

UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (UN OCHA), 18 July 2011, Nord Kivu : Rapport humanitaire mensuel, juin 2011

UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (UN OCHA), 14 October 2010, Province du Sud-Kivu: Mouvements de populations de janvier 2009 à septembre 2010

UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (UN OCHA), 13 October 2010, Province du Nord-Kivu: Mouvements de populations de janvier 2009 à septembre 2010

UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (UN OCHA), 21 July 2011, Plan d'Action Humanitaire 2011 : République Démocratique du Congo - Revue à mi-parcours

UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (UN OCHA), September 2010, La production des statistiques sur les personnes déplacées internes vivant en famille d'accueil dans la province du Nord Kivu aujourd'hui : état des lieux et propositions d'amélioration

UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (UN OCHA), 15 August 2006, Situation humanitaire en RDC juillet 2006

UNICEF/CARE, 27 April 2008, Internal Displacement in North Kivu: Hosting, Camps, and Coping Mechanisms

UNOPS/UNHCR, 30 June 2011, STATISTIQUES des Sites des déplacés couverts par l'enregistrement

L'Observatoire des situations de déplacement interne

L'observatoire des situations de déplacement interne (Internal Displacement Monitoring Centre ou IDMC) a été créé en 1998 par le Conseil norvégien pour les réfugiés à la demande des Nations Unies et afin d'élaborer une base de données mondiale sur le déplacement interne. Plus de dix ans après, il demeure la principale source d'information et d'analyses sur les déplacements internes provoqués par les conflits et la violence dans le monde.

L'objectif de l'IDMC est de soutenir une meilleure réponse nationale et internationale aux situations de déplacement interne et le respect des droits des personnes déplacées internes (PDI) qui sont souvent parmi les personnes les plus vulnérables. Il vise également à promouvoir des solutions durables pour les personnes déplacées à travers le retour, l'intégration locale ou la réinstallation ailleurs dans le pays.

L'IDMC concentre son action sur les activités suivantes:

- Suivi et élaboration de rapports sur les déplacements internes provoqués par les conflits, la violence généralisée et les violations des droits de l'homme;
- Recherche, analyse et plaidoyer pour les droits des personnes déplacées;
- Formation et renforcement des capacités sur la protection des personnes déplacées;
- Contribution au développement de standards et directives sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées.

Pour plus d'informations, consultez le site Internet de l'Observatoire des situations de déplacement interne et la base de données: www.internal-displacement.org

Contact:

Marzia Montemurro

Chef du département Afrique et Amériques

Tel: +41 22 799 07 05

Mobile: +41 79 904 90 99

Email: marzia.montemurro@nrc.ch

Greta Zeender

Analyste Pays

Email: greta.zeender@nrc.ch

Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC)

Conseil norvégien pour les réfugiés

Chemin de Balxert 7-9

1219 Genève, Suisse

Tél: +41 (0)22 799 0700

Fax: +41 (0)22 799 0701

www.internal-displacement.org